

Questionnaire sur les modalités de sélection des directeurs et agents comptables

Qui êtes vous ?

1.1. Quelle est votre fonction actuelle :

Directeur	
Directeur adjoint	
Sous-Directeur	
Agent Comptable	
Cadre	

1.2. Promotion CNESSS :

1.3. Régime :

1.4. Branche :

1.5. Avez-vous postulé à un poste de directeur ou d'agent comptable depuis la mise en œuvre de la réforme Juppé ? (comité des carrières)

Oui Non

1.6. Si oui, en qualité de :

Directeur Agent comptable

Appréciation globale du nouveau système

2.1. Les modalités de désignation des directeurs et agents comptables introduites par la réforme Juppé en 1996 vous paraissent-elles meilleures que celles qui prévalaient antérieurement, à savoir la désignation par le conseil d'administration ?

Oui

Non

Sans opinion

2.2. Pour quelles raisons ? :

2.3. Le système offre-t-il de meilleures garanties que le choix s'opère en faveur du meilleur candidat possible?

Oui

Non

sans opinion

Sur l'extension du système à d'autres catégories d'agents de direction et aux autres régimes

3.1. Etes-vous favorable à une extension de ce système aux autres catégories d'agents de direction, Directeurs Adjoints, Sous-Directeurs ?

Oui

Non

Sans opinion

3.2. Pour quelles raisons ?

3.3. Etes-vous favorable à une extension de ce système aux autres régimes pour les Directeurs et Agents Comptables ?

Oui

Non

Sans opinion

3.4. Pour quelles raisons ?

Appréciation du rôle des différents acteurs

Etes-vous satisfait du rôle joué par les caisses nationales :

4.1. Caisse nationale du candidat :

OUI

NON

Sans opinion

4.2. Pour quelles raisons ?

4.3. Caisse nationale de l'organisme dans lequel vous avez postulé :

OUI

NON

Sans opinion

4.4. Pour quelles raisons ?

4.5. Percevez vous clairement la politique de gestion de carrières de l'organisme national ?

OUI

NON

Sans opinion

4.6. Lors de votre entretien avec votre caisse nationale, avez-vous pu valoriser votre expérience?

OUI

NON

4.7. Avez vous eu, à cette occasion, l'impression de bénéficier d'un bilan de vos potentiels?

OUI

NON

4.8. Sinon, l'auriez-vous souhaité?

OUI

NON

Estimez-vous l'intervention des caisses nationales justifiée dans le processus de sélection?

4.9. Caisse nationale d'origine

Oui

Non

Sans opinion

4.10. Caisse nationale du poste souhaité

Oui

Non

Sans opinion

4.11. Indiquez les principaux éléments qui fondent votre appréciation sur le sujet?

4.12. La désignation par le directeur national vous paraît-elle compatible avec l'autonomie juridique des caisses de base et les pouvoirs des conseils?

4.13. Comment évalueriez-vous l'influence des acteurs, en les notant dans un ordre croissant de 1 à 7

Le candidat	
La DRASS	
la caisse nationale	
Le cabinet de recrutement appointée par la caisse nationale du postulant	
Le comité des carrières	
Le directeur de la caisse nationale	
Le conseil d'administration	

4.14. La multiplicité des intervenants : DRASS, Conseil d'Administration, Caisses Nationales, Comité des carrières vous paraît-elle un gage de succès dans le processus de désignation des Agents de direction ?

Appréciation des critères de sélection

5.1. Classez par ordre croissant de 1 à 3 les critères de sélection des candidats ?

Formation initiale	
Expérience dans la même branche	
Expérience dans la même fonction	

5.2. Estimez-vous le système actuel suffisamment transparent sur les items suivants ?

	OUI	NON	Sans opinion
Règles d'inscription sur la liste d'aptitude			
Jurisprudence de la commission de liste d'aptitude			
Doctrine du comité des carrières			
Doctrine des caisses nationales			
Critères de sélection des conseils d'administration			

5.3. La maintien des règles actuelles : CNESSS, liste d'aptitude, avis du comité des carrières... vous paraît-il justifié dans la mesure où il est fait appel à des cabinets de recrutement ?

5.4. Sur une échelle de 1 à 5, quelle valeur accordez-vous aux tests dans le processus de recrutement des Agents de direction ? (mettre une croix)

1	2	3	4	5

5.5. Refuseriez-vous de vous y soumettre ?

- OUI
- NON
- Sans opinion

5.6. Si vous avez été amené à rencontrer un cabinet, quels furent les thèmes analysés ?

5.7. Considérez vous que votre expérience a été suffisamment abordée ?

- OUI
- NON
- Sans opinion

5.8. Seriez-vous favorable au remplacement du système actuel par un recrutement opéré par la caisse nationale de l'organisme dans lequel vous postulez ?

- OUI
- NON
- Sans opinion

5.9. Pensez-vous que le système actuel favorise la mobilité inter-branches ?

- OUI
- NON
- Sans opinion

5.10. Existe-t-il selon vous un lien entre l'évaluation des directeurs et agents comptables et les critères de sélection des candidats ?

- OUI
- NON
- Sans opinion

5.11. Souhaitez-vous faire des remarques complémentaires ?

MERCI DE RENVOYER CE QUESTIONNAIRE avant le 8 mars 2004 à :

**Hervé CASTRE
URSSAF de LILLE
97 rue Flament Reboux
59838 LAMBERSART CEDEX
03.20.22.79.48
fax : 03.20.22.76.44
e-mail : hcastre@free.fr**